

- une épreuve physique (course à pied : 8 km pour les Garçons et 6 Km pour les filles en 60 minutes) ;
- une épreuve écrite.

**A. ARCHIVISTE (licence) nombre de places : 03**

- **Les matières retenues pour le test écrit sont les suivantes :**
  - une (01) épreuve de spécialité : 02 heures
  - une (01) épreuve de dissertation : 02 heures
  - une (01) épreuve de culture générale : 45 mn

**B. TECHNICIEN EN OPHTALMOLOGIE (licence) nombre de places : 02**

- **Les matières retenues pour le test écrit sont les suivantes :**
  - une (01) épreuve de pathologie ophtalmologique : 02 heures
  - une (01) épreuve de questions théoriques : 02 heures
  - une (01) épreuve de culture générale : 45 mn

**C. INFIRMIER DIPLOME D'ETAT (LSCIO option infirmier) nombre de places : 30 (uniquement de sexe masculin)**

- **Les matières retenues pour le test écrit sont les suivantes :**
  - une (01) épreuve de spécialité : 03 heures
  - une (01) épreuve de culture générale : 45 mn

**D. AGENT DE SANTE DE BASE (Diplôme d'ASB) : nombre de places : 18 (uniquement de sexe masculin)**

- **Les matières retenues pour le test écrit sont les suivantes :**
  - une (01) épreuve de spécialité : 03 heures
  - une (01) épreuve de culture générale : 45 mn

**E. LABORANTIN (licence) nombre de places : 05**

- **Les matières retenues pour le test écrit sont les suivantes :**
  - une (01) épreuve de spécialité : 03 heures
  - une (01) épreuve pratique de laboratoire : 03 heures
  - une (01) épreuve culture générale : 45 mn

**F. TECHNICIEN EN SANTE MENTALE (licence) : nombre de places : 03**

- **Les matières retenues pour le test écrit sont les suivantes :**

3

3/5



...rne

- une (01) épreuve de nosographie : 02 heures
- une (01) épreuve d'observation psychiatrique : 02 heures
- une (01) épreuve culture générale : 45 mn

**G. TECHNICIEN SUPERIEUR EN GENIE CIVIL (Licence) : nombre de place : 01**

- **Les matières retenues pour le test écrit sont les suivantes :**
  - une (01) épreuve de spécialité : 02 heures
  - une (01) épreuve de dissertation : 02 heures
  - une (01) épreuve de culture générale : 45 mn

**H. TECHNICIEN SUPERIEUR EN CONCEPTION GENIE MECANIQUE ET ENERGETIQUE (Licence - Option énergétique) : nombre de place : 01**

- **Les matières retenues pour le test écrit sont les suivantes :**
  - une (01) épreuve de spécialité : 02 heures
  - une (01) épreuve de dissertation : 02 heures
  - une (01) épreuve de culture générale : 45 mn

**II. POUR LES ELEVES GARDES NATIONAUX : Les jeunes nigériens des deux sexes**

**NB 1** : - La taille minimale pour les candidats est de 1,65m pour les Garçons et 1,60m pour les filles.

- Les dossiers de candidature seront déposés au plus tard le **vendredi 12 juillet 2024 à heures 30 mn**, à la Division Recrutement sis à la portion Centrale de Niamey et auprès des Circonscriptions Régionales de la Garde Nationale du Niger (GNN) pour les candidats de l'intérieur du pays.

**Le dossier de candidature comprend les pièces suivantes :**

- Un (01) acte de naissance ou de jugement supplétif tenant lieu ;
- Un (01) certificat de nationalité ;
- Un (01) bulletin de casier judiciaire, datant de moins de trois (03) mois ;
- Deux (02) copies légalisées de diplôme de la spécialité demandée, pour les collatéraux ;

4

Scanné avec C

- Deux (02) copies légalisées de diplôme de BEPC ou tout autre diplôme reconnu équivalent, pour les Elèves Gardes Nationaux ;
- Un (01) certificat de toise ;
- Un certificat médical, attestant l'aptitude du candidat au sport ;
- Une (01) lettre d'engagement des parents ;
- Une demande manuscrite adressée au Haut Commandant de la GNN ;
- Trois (03) photos d'identité ;
- Une (01) enveloppe timbrée, portant l'adresse complète du candidat (e).

**Les frais de dépôt, non remboursables, sont fixés à cinq mille (5.000) francs pour les Elèves Gardes Nationaux et dix mille (10.000) francs pour les collatéraux.**

**NB 2** : - les candidats admis à l'issue du test physique passeront les épreuves écrites le **lundi 29 juillet 2024** dans les centres des chefs-lieux de différentes Régions du Pays pour les Elèves Gardes Nationaux.

- Les collatéraux admis à l'issue du test physique passeront les épreuves écrites le **mardi 06 août 2024** au centre unique de Niamey.

**NB 3** : - Les diplômes des candidats admissibles à l'issue des deux tests seront soumis à une authentification au niveau des services techniques compétents de l'Etat.

- L'admission définitive est assujettie à l'enquête de moralité, à la visite médicale et à l'authentification du diplôme.

- La radiation peut intervenir à tout moment de la formation suivant les conclusions de l'enquête.

  
**Colonel Major AHMED SIDIAN**  
**Commandeur de l'Ordre National du Niger**

N° 01868 /HC-GNN/DRH



**COMMUNIQUE RADIO**  
**(A diffuser trois (03) fois en français)**

**Le Haut Commandant de la Garde Nationale du Niger (GNN) communique :**

Un concours direct pour le recrutement de mille (1000) Gardes Nationaux dont quatre-vingt (80) collatéraux (Officiers, sous-officiers) et neuf-cent-vingt (920) Elèves Gardes Nationaux du Niger sera organisé le samedi 27 juillet 2024 dans les différents centres régionaux, pour les Elèves Gardes et le lundi 05 août 2024 au centre unique de Niamey, pour les collatéraux (Officiers, sous-officiers), au titre de l'année 2024.

**Peuvent faire acte de candidature :**

- I. POUR LES OFFICIERS COLLATERAUX :** les jeunes nigériens de deux (2) sexes, âgés de 35 ans au plus, à la date du 31 décembre 2024, titulaires des diplômes ci-dessous reconnus par l'Etat.

**Les épreuves de concours se dérouleront en deux phases.**

- une épreuve physique (course à pied : 6 km pour les Garçons et 4 Km pour les filles en 45 minutes) ;
- une épreuve écrite.

**A. MEDECIN : (diplôme de Doctorat d'Etat)**

**1. MEDECIN GENERALISTE : nombre de places : 07**

- **Les matières retenues pour le test écrit sont les suivantes :**

- une (01) épreuve de pathologie médicale : 02 heures
- une (01) épreuve de pathologie chirurgicale : 02 heures

**2. MEDECIN SPECIALISTE EN PSYCHIATRIE : nombre de places : 02**

- **Les matières retenues pour le test écrit sont les suivantes :**

- une (01) épreuve de Psychologie médicale : 02 heures
- une (01) épreuve de Pathologie psychiatrique : 02 heures

- une (01) épreuve de nosographie : 02 heures
- une (01) épreuve d'observation psychiatrique : 02 heures
- une (01) épreuve culture générale : 45 mn

**G. TECHNICIEN SUPERIEUR EN GENIE CIVIL (Licence) : nombre de place : 01**

- **Les matières retenues pour le test écrit sont les suivantes :**
  - une (01) épreuve de spécialité : 02 heures
  - une (01) épreuve de dissertation : 02 heures
  - une (01) épreuve de culture générale : 45 mn

**H. TECHNICIEN SUPERIEUR EN CONCEPTION GENIE MECANIQUE ET ENERGETIQUE (Licence - Option énergétique) : nombre de place : 01**

- **Les matières retenues pour le test écrit sont les suivantes :**
  - une (01) épreuve de spécialité : 02 heures
  - une (01) épreuve de dissertation : 02 heures
  - une (01) épreuve de culture générale : 45 mn

**I. POUR LES ELEVES GARDES NATIONAUX : Les jeunes nigériens des deux sexes célibataires sans enfant et âgés de 20 ans au moins et 25 ans au plus, titulaires du B.E.P.C ou tout autre diplôme reconnu équivalent par l'Etat.**

**Les épreuves de concours se dérouleront en deux phases.**

- une épreuve physique (course à pied : distance minimale 08 km pour les Garçons et 06 km pour les filles) en 45 mn ;
- une épreuve écrite.

**Les matières retenues pour le test écrit sont les suivantes :**

- Rédaction : 120 minutes
- Mathématiques : 120 minutes
- Culture Générale : 45 minutes

**1 : - La taille minimale pour les candidats est de 1,65m pour les Garçons et 1,60m pour les filles.**

- Les dossiers de candidature seront déposés au plus tard **le vendredi 12 juillet 2024 à 15 heures 30 mn**, à la Division Recrutement sis à la portion Centrale de Niamey et auprès des Commissions de Recrutement Régionales de la Garde Nationale du Niger (GNN) pour les candidats de l'intérieur du pays.

**Le dossier de candidature comprend les pièces suivantes :**

- Un (01) acte de naissance ou de jugement supplétif tenant lieu ;
- Un (01) certificat de nationalité ;
- Un (01) bulletin de casier judiciaire, datant de moins de trois (03) mois ;
- Deux (02) copies légalisées de diplôme de la spécialité demandée, pour les candidats titulaires de diplômes collatéraux ;